Collège Jean Vilar Le 5 mars 2015

28, rue Suzanne Masson

93120 La Courneuve

À M. Christian Wassenberg, Inspecteur d’Académie, directeur des services départementaux de l’Education nationale,

À M. Denis Waleckx, Inspecteur d’académie, directeur adjoint des services départementaux de l’Education nationale,

S/C de M. Olivier Dupuch, Principal du collège Jean Vilar de La Courneuve

Messieurs,

Notre collège a accueilli les personnels de notre réseau lors des Assises de l’éducation prioritaire et a participé aux Assises académiques en 2013-2014. Nous étions optimistes suite aux propos de Madame la Rectrice car il apparaissait que les difficultés du public et la nécessité de temps de concertation étaient enfin prises en compte.

Nous sommes aujourd’hui en toute logique inclus dans le nouveau dispositif REP+ mais sommes stupéfaits d’apprendre que, si les moyens alloués à notre établissement semblent augmenter, les élèves perdent en réalité des dispositifs d’aide et de soutien que nous avions mis en place. Ceci est d’autant plus dommageable que les effectifs ainsi que la très grande difficulté sociale et scolaire du public accueilli dans notre collège ne font que croître.

Les indicateurs multiples pour l’année en cours justifient pleinement notre inquiétude :

* + En 6ème : 55,9 % d’élèves faibles à très faibles à l’écrit et 30,4% de lecteurs précaires selon les tests ROC.
	+ 114 dossiers ouverts par le GPDS dont 63 font l’objet d’un suivi en cours : 8 élèves par PPRE (projet personnalisé de réussite éducative), 5 d’entre eux ont un emploi du temps aménagé. L’écart entre les dossiers suivis et les PPRE montre que nous n’arrivons pas à faire face à tous les besoins.
	+ 13 conseils de discipline.
	+ Plus de 330 rapports d’incidents ayant donné lieu à une sanction.

L’année précédente déjà, le bilan était alarmant :

* 665 rapports d’incidents dont 453 passant en commission de sanction (soit 68%) qui recense 5% de violences verbales, 18,3% de violences physiques, 23% de perturbations de cours, 29% d’insolences, 22% d’autres manquements au règlement – conclusions de la commission de sanction : 248 d’exclusions externes temporaires (soit 60%), 74 exclusions internes (soit 16,7%),
* Absentéisme : des taux préoccupants et 56% des heures d’absence qui restent non justifiées.
* 435 exclusions de cours (de septembre 2013 à février 2014).

Ces indicateurs à eux seuls témoignent de la surcharge de travail effectuée chaque jour par les équipes enseignantes, la vie scolaire, le pôle médico-social et la direction pour le suivi et la construction de parcours individualisés pour les élèves et leurs familles.

Mais c’est aussi et avant tout d’une réponse pédagogique dont ont besoin les élèves. Nous avons déjà engagé une réflexion pour une profonde remise en cause de nos pratiques et de nos propositions pédagogiques :

* Le projet d’établissement est en cours de réécriture,
* Des formations sous forme d’aide négociée ont été organisées dans le cadre de notre engagement pour l’amélioration de la maîtrise de la langue française et la création de classes sans note,
* Le TRMD 2013-2014 a remis à plat les différents dispositifs d’aide, soutien, remédiation et ouverture culturelle offerts à nos élèves dans le but d’une plus grande équité entre tous les niveaux et de favoriser le travail transdisciplinaire.

Pour mener à bien nos projets, qui adhèrent pleinement à l’esprit de la réforme en cours, la DHG qui nous est allouée de 1037,85 heures apparaît, en valeur absolue, en augmentation par rapport à l’année dernière. Cependant, une fois déduites les 11 IMP, les 90,35 heures de pondération sur les services enseignants, et les 28,5 heures absorbées par l’ouverture d’une division de troisième supplémentaire, la perte sèche pour nos élèves s’élève à 56 heures (DHG de 964 heures en 2014-2015).

Cette situation catastrophique nous mènerait à renoncer à tout le travail engagé dans l’esprit de la réforme et à tous les dispositifs mis en place pour lutter contre l’échec et le décrochage scolaires :

* L’option sport, l’option histoire des arts, l’option langues et cultures de la Méditerranée.
* Une partie des heures allouées à l’Atelier cinéma pour la prévention du décrochage scolaire, par ailleurs voué à disparaître avec la suppression totale annoncée des heures anciennement attribuées aux postes de professeurs référents.
* Les demi-groupes en technologie et en langues vivantes.
* La quasi totalité de l’aide personnalisée en français, mathématiques et histoire-géographie pour les classes de 5ème, 4ème et 3ème.
* Le module relais : dispositif de remédiation pour lutter contre la très grande difficulté scolaire sur le cycle central.
* Les séances d’approfondissement en sciences physiques et SVT pour les 3ème.

Dans ces conditions, la mise en œuvre de la réforme semble bien se faire au détriment des élèves les plus défavorisés. C’est évidemment inacceptable d’autant que ce traitement n’est pas national, ni même académique et que nombre d’établissements n’essuient aucune perte de moyens, qu’ils soient ou non classés en éducation prioritaire.

Pour reprendre les conclusions du rapport PISA 2012, rappelons qu’*« en France, par rapport à 2003, il y a à peu près autant d’élèves très performants, mais surtout beaucoup plus d’élèves en difficulté, ce qui sous-entend que le système s’est dégradé principalement par le bas ces 9 dernières années »* : à savoir *« en France, la corrélation entre le milieu socio-économique et la performance est bien plus forte que dans la plupart des autres pays de l’OCDE »*. La situation du public de notre collège correspond à ces conclusions. Or *« les élèves issus d’un milieu socio-économique défavorisé n’obtiennent pas seulement des résultats nettement inférieurs, ils sont aussi moins impliqués, attachés à leur école, persévérants et beaucoup plus anxieux par rapport à la moyenne des pays de l’OCDE. »*

Nous devons donc faire face à des difficultés sociales qui ont un impact direct sur les apprentissages : ce double problème nous demande un travail de repérage et de réflexion continuels pour apporter des réponses associant tous les partenaires éducatifs et sociaux aux familles, et des propositions pédagogiques adaptées à chacun, auxquelles les élèves sont très sensibles. En effet, suite à une enquête interne menée en octobre 2014 dans le cadre de la réécriture du projet d’établissement, les élèves se sont massivement exprimés en faveur de la poursuite des heures d’aide, de soutien et des dédoublements. Cela prouve qu’ils sont pleinement conscients de l’efficacité de ces dispositifs.

La réflexion, l’évaluation et la remise en cause de nos propres dispositifs sont permanentes car notre souci d’apporter les réponses les plus justes aux difficultés de nos élèves se fait quotidiennement sans dogmatisme. Elles ne peuvent en aucun cas se poursuivre dans le contexte d’aggravation des inégalités par le système que nous constatons et subissons depuis des années. C’est pourquoi nous sommes très nombreux à participer à une grève massive ce jeudi 5 mars 2015.

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons une entrevue auprès de la Direction des services départementaux de l’éducation nationale.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Messieurs les Inspecteurs d’Académie, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Les enseignants et les parents d’élèves du collège Jean Vilar de La Courneuve.